



# MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Lille, le 27 mai 2021

# TRAVAUX RN2

Secteur de Soissons  
Du 31 mai au 27 août 2021



Dans le cadre de son programme d'entretien du réseau routier national géré par l'Etat, la Direction Interdépartementale des Routes Nord (DIR Nord) entamera la réparation du pont sur l'Aisne et la seconde phase des travaux de chaussée et d'assainissement, sur la RN2 au niveau du contournement de Soissons 31 mai au 27 août 2021.

Pendant l'ensemble des phases, le chantier s'étendra sur 3 km pour un budget global de 5 millions d'euros.

L'importance des travaux entraînera une fermeture de la RN2 à partir du 31 mai.

Une déviation locale par la RD101 et la RD925 sera mise en place. Cette déviation est strictement interdite aux poids-lourds en transit qui devront emprunter les déviations indiquées ci-dessous.

La traversée de Soissons est strictement interdite à tous véhicules en transit.

Les restrictions de circulations principales seront les suivantes :

Pour les usagers en transit dans le sens Paris → Laon, la déviation principale mise en place consiste à rejoindre Reims via la RN31 au niveau de l'échangeur « de la chaumière » R2/RN31 (Reims/Venizel/Braine), puis de retrouver la direction de Laon en empruntant l'autoroute A26 et la RD1044.

Pour les usagers en transit dans le sens Laon → Paris, la déviation principale consiste à prendre la direction de Compiègne via les RD1044 et RD1032 puis de retrouver la direction de Laon en empruntant la RN31.

Pour les usagers en grand transit de Soissons → Vervins et de Vervins → Soissons, la déviation emprunte la RD966 et la RN31 via Reims.